



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

N° 22

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Avant l'examen des affaires courantes, le président fait une déclaration au sujet des objets culturels exposés dans l'enceinte.

Toujours avant l'examen des affaires courantes, le président fait une déclaration au sujet de la fourniture de services d'interprétation en langue des signes américaine pendant les travaux de l'Assemblée.

L'Assemblée convient de suspendre l'application de l'article 131 du *Règlement* et de le remplacer par ce qui suit pendant la quarante-troisième législature :

Motion de première lecture

131 Tout projet de loi est déposé par voie de motion en précisant le titre. La motion est mise aux voix sans amendement ni débat. Le proposeur peut toutefois intervenir pendant au plus une minute afin d'expliquer l'objet du projet de loi.

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur les questions constitutionnelles/The Constitutional Questions Amendment Act*;

(M. le ministre WIEBE)

(N° 214) — *Loi de 2025 modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act, 2025*.

(M. SCHULER)

M. BLASHKO, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 20 janvier 2026, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Composition du Comité :

- M. BLASHKO;
- M^{me} CORBETT;
- M. LOISELLE;
- M. NARTH;
- M^{me} ROBBINS;
- M. le *ministre* SIMARD.

Le Comité a élu :

- M. BLASHKO à la présidence;
- M^{me} CORBETT à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

Gerry Sul, directeur général de la Société manitobaine des alcools et des loteries

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. BLASHKO, le rapport du Comité est déposé.

M. BLASHKO, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 11 décembre 2025, à 13 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2024

Composition du Comité :

- M. BALCAEN;
- M. BLASHKO;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} COOK;
- M. OXENHAM;
- M. le *ministre* WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. BLASHKO à la présidence;
- M. OXENHAM à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

Tracy Nylen, directrice générale des élections par intérim

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. BLASHKO, le rapport du Comité est déposé.

M. BLASHKO, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 27 janvier 2026, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel du protecteur des aînés daté du 28 novembre 2025

Composition du Comité :

- Ministre ASAGWARA;
- M. BLASHKO;
- M^{me} COOK;
- M^{me} CORBETT;
- M. PANKRATZ;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu :

- M. BLASHKO à la présidence;
- M. PANKRATZ à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

Leigh Anne Caron, protectrice des aînés

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des aînés daté du 28 novembre 2025 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. BLASHKO, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} CORBETT, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 16 décembre 2025, à 10 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Composition du Comité :

- M^{me} BYRAM;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} CORBETT;
- M^{me} la *ministre* FONTAINE;
- M. LOISELLE;
- M^{me} STONE.

Le Comité a élu :

- M^{me} CORBETT à la présidence;
- M. LOISELLE à la vice-présidence.

Personnes étant intervenues :

- Sherry Gott, protectrice des enfants et des jeunes du Manitoba;
- Alison Carrey Bilous, analyste principale de la politique au Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M^{me} CORBETT, le rapport du Comité est déposé.

M. BRAR, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 20 janvier 2026, à 13 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. NARTH;
- M. PANKRATZ;
- M^{me} ROBBINS;
- M. le *ministre* SALA.

Le Comité a élu :

- M. BRAR à la présidence;
- M. PANKRATZ à la vice-présidence.

Personnes étant intervenues :

- Allan Danroth, président-directeur général de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba;
- Jamie Wilson, président du conseil de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba;
- Alastair Fogg, vice-président et directeur financier de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. BRAR, le rapport du Comité est déposé.

M. BRAR, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 22 janvier 2026, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Composition du Comité :

- M. BEREZA;
- M. BRAR (président);
- M^{me} CORBETT;
- M. DEVGAN;
- M. KING;
- M. le *ministre* MOYES.

Le Comité a élu M^{me} CORBETT à la vice-présidence.

Personnes étant intervenues :

- Colleen Kuruluk, première dirigeante de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba;
- Duane Nicol, président du conseil de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba;
- Michael Stocki, vice-président des programmes d'aide à l'efficacité énergétique de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. BRAR, le rapport du Comité est déposé.

M. BRAR, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente son quatrième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 27 janvier 2026, à 13 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} COOK;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M^{me} HIEBERT;
- M^{me} la *ministre* KENNEDY;
- M. LOISELLE.

Le Comité a élu :

- M. BRAR à la présidence;
- M. LOISELLE à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M^{me} ROBBINS remplace M^{me} HIEBERT.

Personnes étant intervenues :

- Robert Olson, président-directeur général de la Société du Centre du centenaire du Manitoba;
- Alan Goddard, président du conseil de la Société du Centre du centenaire du Manitoba.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. BRAR, le rapport du Comité est déposé.

M. GOERTZEN, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 13 janvier 2026, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée.

Question à l'étude :

Le rapport *Efficacité des services judiciaires à la Cour provinciale du Manitoba* du vérificateur général, daté de juillet 2023

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} CHEN;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN (président);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. OXENHAM;
- M^{me} STONE.

Substitution effectuée avant la réunion :
M. PANKRATZ remplace M^{me} CHEN.

Personnes étant intervenues :

- Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba;
- Jeremy Akerstream, sous-ministre de la Justice et sous-procureur général;
- Charlotte Price, sous-ministre adjointe (Tribunaux).

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport *Efficacité des services judiciaires à la Cour provinciale du Manitoba* du vérificateur général, daté de juillet 2023, et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. GOERTZEN, le rapport du Comité est déposé.

M. GOERTZEN, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 13 janvier 2026, à 15 h 30, dans l'enceinte de l'Assemblée.

Question à l'étude :

Le rapport *Préparation à la réinsertion sociale des personnes incarcérées* du vérificateur général, daté de mars 2025

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} CHEN;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN (président);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. OXENHAM;
- M^{me} STONE.

Substitution effectuée avant la réunion :
M. PANKRATZ remplace M^{me} CHEN.

Personnes étant intervenues :

- Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba;
- Jeremy Akerstream, sous-ministre de la Justice et sous-procureur général;
- Todd Clarke, sous-ministre adjoint (Services correctionnels).

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport *Préparation à la réinsertion sociale des personnes incarcérées* du vérificateur général, daté de mars 2025, et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. GOERTZEN, le rapport du Comité est déposé.

M. KOSTYSHYN, *ministre de l'Agriculture*, fait une déclaration au sujet du quatrième anniversaire de l'invasion de l'Ukraine.

M. EWASKO fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* FONTAINE, M. KHAN, M^{me} LAMOUREUX ainsi que MM. NARTH et WASYLIW font des déclarations de député.

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 3 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

M. KING et M^{me} HIEBERT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. KING et BEREZA, M^{me} HIEBERT ainsi que MM. NARTH et GUENTER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom LINDSEY